

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité du SYANE du 15 février 2016

- **Vote du budget 2016** : un budget de 150 M€, dont 61,2 M€ d'investissements pour les réseaux d'énergie, l'aménagement numérique et la transition énergétique
- **Mobilité électrique** : le déploiement concret du réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques en 2016

SYNTHESE

Réuni ce lundi 15 février sous la Présidence de Jean-Paul AMOUDRY, le Comité du Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a adopté son budget 2016. D'un montant de 150 M€, dont 61,2 M€ d'investissements, ce budget confirme les orientations stratégiques prises par les élus en décembre 2015 en faveur de la transition énergétique et des territoires.

Ces investissements soutiennent un programme ambitieux, développé selon 3 grands objectifs :

- ✓ agir pour des réseaux d'énergie de qualité, au service du territoire, de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables
- ✓ développer des réseaux et infrastructures pour le territoire de demain, à travers des projets d'avenir en lien avec la transition énergétique :
 - la mobilité décarbonée, avec le déploiement, engagé en 2016, d'un réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques
 - le déploiement du très haut débit, avec la poursuite de la construction du réseau public départemental en fibre optique, et le développement des usages et des services numériques.
- ✓ développer et renforcer son accompagnement aux collectivités à travers des actions concrètes, projets et services mutualisés au service des territoires, engagés dans des démarches énergétiques et environnementales (territoires à énergie positive, projets énergétiques communaux, plans climat-air-énergie territoriaux, éco-quartiers,...).

Permis par une politique de mutualisation et de péréquation, ce budget ambitieux, mais maîtrisé, se décompose en 3 axes :

- ✓ 30 M€ pour les réseaux d'énergie
- ✓ 27,3 M€ pour la poursuite de la construction du réseau public départemental en fibre optique
- ✓ 3,5 M€ pour des actions concrètes pour l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et des dépenses dans l'éclairage public et le patrimoine bâti, ainsi que pour le développement des énergies renouvelables.

Plus spécifiquement, le SYANE engagera, en 2016, 2 M€ pour le développement de la mobilité électrique, avec la première phase de déploiement d'un réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Afin de favoriser la coordination, la cohérence et la mutualisation des actions et des investissements en faveur de la transition énergétique, le SYANE se rapprochera en 2016 des intercommunalités - responsables de la planification énergétique, de l'air et du climat sur leurs territoires. Lieu d'échanges, de partage d'expériences et de réflexion, la première Commission consultative paritaire se réunira au 1^{er} trimestre 2016.

EN SAVOIR PLUS

- Fiche 1 **61,2 M€ pour les réseaux d'énergie, l'aménagement numérique et la transition énergétique**
- Fiche 2 **Mobilité électrique : le déploiement concret du réseau public départemental de bornes de charge et du service associé en 2016**

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique.

Syndicat des Énergies, le SYANE agit pour la transition énergétique à travers ses actions en faveur de la maîtrise et du développement des énergies renouvelables. Il déploie également le réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques.

Le SYANE porte également l'aménagement numérique de la Haute-Savoie et, à ce titre, réalise le réseau public départemental en fibre optique très haut débit.

Contact presse :

Virginie LEFEVRE – Responsable Communication

Tél. 04 50 33 59 39 - 06 78 79 24 07

Mail : v.lefevre@syane.fr

www.syane.fr

FICHE 1

61,2 M€ pour les réseaux d'énergie, l'aménagement numérique et la transition énergétique

Avec un programme d'investissements de 61,2 M€ pour 2016, le SYANE confirme son engagement fort pour l'avenir de la Haute-Savoie, portant des projets structurants pour le territoire et les collectivités.

Permis par une politique de mutualisation et de péréquation, ce budget ambitieux, mais maîtrisé, se décompose en 3 axes :

- ✓ 30 M€ pour les réseaux d'énergie
- ✓ 27,3 M€ pour la poursuite de la construction du réseau public départemental en fibre optique
- ✓ 3,5 M€ pour des actions concrètes pour l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et des dépenses dans l'éclairage public et le patrimoine bâti, ainsi que pour le développement des énergies renouvelables.

30M€ d'investissements pour la qualité des réseaux électriques

Avec 30 M€, le SYANE maintient en 2016 un haut niveau d'investissements sur les réseaux d'énergies. Ce programme permet de réaliser des travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public des communes.

Plus particulièrement, le SYANE poursuivra en 2016 le plan d'action pour la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et de la fourniture électrique, en coordination avec le concessionnaire ERDF (poursuite du plan de sécurisation des réseaux aériens les plus fragiles engagé depuis 4 ans, lancement d'une nouvelle campagne de mesures de la qualité de l'électricité chez les usagers, priorisation des investissements, etc.).

En complément, il sera réalisé, en 2016, une étude sur le potentiel des réseaux électriques à accueillir des productions d'énergies renouvelables décentralisées, en particulier photovoltaïques.

27,3 M€ d'investissements pour la poursuite de la construction du réseau public départemental en fibre optique

Le SYANE poursuivra en 2016 la construction du réseau public départemental en fibre optique.

Tourné en priorité vers le monde économique, le réseau doit permettre de raccorder au très haut débit :

- ✓ en phase 1 : 90% des entreprises de plus de 6 salariés, les zones d'activités, les principaux sites d'enseignement et de santé, les bâtiments publics situés à proximité du réseau (lycées, collèges, hôpitaux,...) et près de la moitié des foyers haut-savoyards du périmètre du SYANE
- ✓ en phase 2 : 90% des foyers à l'horizon 12-15 ans.

Trois ans après l'engagement de la construction, les premières mises en service pour les entreprises sont prévues au 1^{er} semestre 2016, principalement sur l'axe Saint-Julien-En-Genève / Thonon-Les-Bains et dans le secteur de Cluses. Les mises en service se feront progressivement, au fur et à mesure de la construction du réseau, avec une priorité donnée au monde économique.

3,5 M€ pour des actions concrètes spécifiques en faveur de la transition énergétique

Responsable de la distribution d'énergie de réseaux (électricité et gaz), et acteur opérationnel de l'énergie, le SYANE poursuivra en 2016 le renforcement de sa politique énergétique, soucieux de répondre au mieux aux attentes et besoins des territoires.

Le SYANE engagera ainsi en 2016 :

- ✓ **2 M€ pour la première phase de construction du réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.** Ce projet prévoit l'implantation, en 3 ans, de 250 bornes de charge sur tout le territoire de la Haute-Savoie. Ce déploiement doit permettre de **favoriser le véhicule électrique et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre.**
- ✓ **500 000 € pour le renouvellement des Appels à Projets pour soutenir la rénovation énergétique de bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables.** À travers ces Appels à Projets lancés en 2012, le SYANE soutient aujourd'hui 32 projets qui doivent permettre d'éviter plus de 1 400 tonnes de CO2 par an.
- ✓ **500 000 € pour l'éradication des « ballons fluos », particulièrement énergivores et interdits à la commercialisation depuis avril 2015.** Cette action s'inscrit dans le cadre du programme EPure du SYANE pour accompagner les communes vers un éclairage responsable.
- ✓ **500 000 € pour la création d'une structure opérationnelle pour le développement des énergies renouvelables valorisant les ressources locales** (structure de type SEML – Société d'Economie Mixte Locale – ou SPL – Société publique locale).

FICHE 2

Mobilité électrique : le déploiement concret du réseau public départemental de bornes de charge et du service associé en 2016

Engagé en 2015, le projet de déploiement d'un réseau public départemental de bornes de charge entrera en 2016 dans sa phase concrète avec la construction des infrastructures et la mise en service du réseau.

Ce déploiement doit permettre de favoriser le développement du véhicule électrique et ainsi de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre.

2015 : la mise en place des conditions nécessaires au déploiement de l'infrastructure et du service

Depuis le lancement du projet en 2015, le SYANE a progressivement mis en place les éléments permettant la mise en place du service :

- ✓ le plan de déploiement prévisionnel est aujourd'hui en cours de définition, en concertation avec les collectivités (lieux d'implantation, cohérence géographique du maillage,...). 108 communes ont aujourd'hui transféré au SYANE la compétence « Infrastructure de Charge pour Véhicules Électriques ».
- ✓ le marché de fourniture, d'installation, de maintenance et de supervision des bornes de charge a été attribué le 14 décembre 2015 à l'entreprise SPIE Sud-Est. Ce marché a été conclu dans le cadre d'un groupement de commandes avec 4 autres Syndicats d'Énergie de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes.

2016 : l'engagement de la 1^{ère} phase de déploiement

Le projet entrera en 2016 dans sa phase opérationnelle, avec le déploiement de 140 premières bornes. Au total, en 3 ans, près de 250 bornes doivent être implantées en Haute-Savoie pour un montant total de 3,8 M€ (246 bornes de charge accélérée et 4 bornes de charge rapide).

Le déploiement de cette infrastructure s'accompagne de la mise en place d'un service associé afin de faciliter l'accès à la recharge. Les conditions d'utilisation (modalités d'accès, tarification...) sont encore aujourd'hui à préciser.

Avec la participation financière des communes et le concours financier des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME :

